

Trophée jeunes

Sur les concours salle, les résultats sont pris directement sur le site de la fédé.

L'équipe est constituée de trois jeunes ayant tiré au même concours (un benjamin ou minime, un cadet, le troisième appartenant à l'une de ces catégories)

Les scores des trois sont additionnés , si l'équipe comporte au moins une fille, un bonus de 20 point est accordé, de même lorsqu'il y a deux cadets.

(si le club a envoyé plus de jeunes au même concours, les meilleurs scores sont retenus)

A la fin de la saison salle, les trois meilleurs concours de chaque club sont retenus et additionnés afin d'établir le classement

Un Trophée est alors remis au club pour une année.

Division départementale jeunes par équipes de clubs

Les équipes se composent de trois jeunes (garçons ou filles sans distinction)
Les deux meilleurs scores sont pris en compte.

Trois catégories :

Arcs classiques benjamins-minimes

Arcs classiques cadets-juniors

Arcs à poulies (sur tri-spots de 40)

Les trois archers d'une même équipe tirent au même départ (sauf cas de force majeure, à voir avec l'organisateur), le choix de celui-ci est laissé libre, sauf en cas d'inscription tardive.

En passant au greffe, l'équipe doit être déposée en utilisant le document spécial.

Les équipes se rencontrent sur trois concours dans le département :

Deux concours en salle

Un fédéral

Ces trois concours sont qualificatifs à titre individuel.

Le classement des équipes se fait de la façon suivante :

dans chaque catégorie, à l'issue du concours, l'équipe première remporte 100 points, la deuxième 90, la troisième 85, la quatrième 80, etc....

Pour les étapes intermédiaires, les ex aequo sont admis, ils se voient attribuer le même nombre de points (deux troisièmes reçoivent chacun 85 points, il n'y a pas de quatrième, le suivant est 5^{ème} avec 75 points)

Lors du classement final, les ex æquo sont départagés au cumul des scores obtenus par l'équipe lors des trois tirs.

Le classement final se fera en fonctions des points ainsi obtenus .